



Au cœur du tarif

FMH-Mailing

24 juillet / 05

Au cœur du tarif: mieux appréhender le nouveau système tarifaire dans la pratique quotidienne

A tous les membres de la FMH abonnés

Publication de nouvelles clarifications

Les groupes de travail « Modalités d'application et interprétation tarifaire réglementaire » et « Saisie des prestations ambulatoires et interprétation tarifaire médicale » ont approuvé de nouvelles clarifications relatives aux annexes A2 et C.

Nouvelles clarifications relatives à l'annexe A2 :

- Clarification 20 relative à JE.00.0030 « Status d'endocrinologie pédiatrique chez les enfants jusqu'à 16 ans »
- Clarification 21 relative à AA.15.0010 « Étude de dossiers provenant de tiers, en l'absence du patient, par période de 1 min »

- Clarification 22 relative à MK.25.0020 « Excision; régions A1, B1, C1, par lésion »
- Clarification 23 relative à GP.10.0010 « Examen médical complexe et technique d'une IRM exigeante, par période de 1 min »
- Clarification 24 en matière de cumulation de prestations additionnelles libres et de prestations additionnelles

Nouvelle clarification relative à l'annexe C :

- Clarification 3 relative au chapitre 3 - Positions identiques C08.SA.1180 et C08.PA.0060 : « Réduction ouverte d'une fracture bimalléolaire, enclouage centro-médullaire »

[Pour en savoir plus](#)

Concernant le plafonnement de la prestation médicale (PM) dans le TARDOC

Vous trouvez de nombreuses informations ainsi que des FAQ sur le plafonnement de la prestation médicale (PM) sur notre site internet, que nous mettons régulièrement à jour. La deuxième question contient un graphique illustrant la répartition entre la PM et la PIP (prestation d'infrastructure et de personnel) au sein d'une position tarifaire.

[Pour en savoir plus](#)

TARDOC et forfaits ambulatoires

myFMH Login

Renseignements:

Médecine et tarifs ambulatoires

tarife.ambulant@fmh.ch

FMH

Médecine et tarifs ambulatoires

Baslerstrasse 47

4600 Olten

tarife.ambulant@fmh.ch

www.tarifeambulant.fmh.ch



[Impressum](#)

[Protection des données](#)

[Se désabonner du mailing](#)